

## Monsieur Stéphane Gianoli



Président de  
La Financière Magellan

### Quels sont les avantages de la « gestion partagée » proposée par la Financière Magellan ?

- **Monsieur Stéphane Gianoli** : Avec la gestion partagée, nous proposons en fait à nos clients deux formules séparées. Ils ont le choix entre une gestion déléguée et de la gestion libre. Dans le cadre de la gestion déléguée, nous travaillons avec les quatre plus grandes banques françaises : BNP Paribas, Crédit Agricole, Société Générale et CCF-HSBC. A partir du profil d'investissement choisi par notre client, - à savoir prudent, équilibré ou dynamique - , chaque banque reçoit un mandat de gestion portant sur le quart du capital placé. Avec cette formule, le risque a l'avantage d'être également réparti entre quatre établissements financiers de renom. Ensuite et selon le profil de risque choisi, ces établissements ont une totale liberté en matière de gestion. A ceci près que le souscripteur peut à tout moment les sanctionner. Il a en effet la possibilité d'arbitrer entre les quatre banques sans contraintes. Les arbitrages sont gratuits. Cette émulation est renforcée par le suivi que **la Financière Magellan** assure auprès de ses quatre partenaires. Ainsi, nous rencontrons deux fois par an les gestionnaires de chacun des établissements pour suivre leur stratégie. Si un établissement se démarque, nous pouvons par exemple informer les autres gestionnaires des allocations d'actifs opérées pour le plus grand bénéfice de nos clients.

### Quelles particularités offre la gestion libre de la Financière Magellan ?

- **Monsieur Stéphane Gianoli** : Toujours dans le cadre de notre contrat d'assurance vie Le Compte Signatures, nos clients ont - au delà de la gestion déléguée - la possibilité d'opter pour de la gestion libre. Ils ont alors à leur disposition une plate-forme de 150 OPCVM, faisant appel à plus de 40 asset managers. Notre objectif est d'offrir dès le départ à nos clients de la valeur ajoutée à partir de notre sélection d'OPCVM. Nous ne retenons que des fonds étoilés par les agences de notation internationales S&P et Morning Star. Nous obtenons ainsi des fonds aux performances plus stables sur au moins trois ans et plus performants que la moyenne. Ces OPCVM représentent environ 70% de nos 150 OPCVM. Le solde est composé d'OPCVM offrant un potentiel de gain appréciable mais ne disposant par encore d'étoiles car ils n'ont pas un track record de plus de trois ans. En 2005, ces 30% d'OPCVM comptaient par exemple des fonds matières premières ou investis dans les pays de l'Est. Pour 2006, nous avons plutôt ciblé les opérations spéciales comme les fusions-acquisitions... Leur performance tient en résumé à des convictions plus conjoncturelles. Pour maintenir en permanence la valeur ajoutée de notre sélection, la palette des 150 OPCVM proposés est en outre mise à jour tous les six mois !